



NOUVELLE MESURE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Majoration du taux de remboursement de la Mutualité des employeurs de 80% à 100% pour les quarantaines ou les isolements Covid-19 depuis le 1er juillet 2020

Suite à la crise Covid-19, les absences pour cause de quarantaine ou isolement sont fréquentes et la perte financière relative peut s'avérer importante pour les employeurs ou indépendants. L'Union des Entreprises Luxembourgeoises a échangé avec le ministère de la Sécurité Sociale afin de prémunir les employeurs contre le coût financier que représente la continuation du paiement des salaires aux travailleurs (Lohnfortzahlung) frappés d'une incapacité de travail.

« Les temps sont durs pour les entreprises et nous souhaitons tout mettre en œuvre pour les soutenir, notamment sur les absences engendrées par la crise du Covid-19. Nous nous réjouissons de l'accord conclu avec le Gouvernement qui prévoit un partage des coûts y afférents » déclare Jean-Paul Olinger, directeur de l'UDEL et président de la [Mutualité des employeurs](#) (MDE)

Afin de supporter davantage les employeurs et indépendants dans le cadre de la crise Covid-19, le remboursement par la MDE sera dorénavant intégral (100% au lieu de 80% précédemment) pour les périodes d'incapacité de travail correspondant à une quarantaine ou un isolement ordonnées par une autorité compétente.

Cette mesure sera appliquée rétroactivement à partir du 1er juillet 2020 et sera mise en place dès le début de l'année 2021.

Une communication plus détaillée sera envoyée au début de l'année 2021 à toutes les entreprises.

À noter encore que ces absences ne seront pas prises en compte pour la détermination de l'absentéisme financier lors du classement auprès de la MDE.

A propos de l'UDEL

L'UDEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des chambres professionnelles et des organisations d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg. Parce que ses membres assurent 80% des emplois et produisent 85% du PIB, l'UDEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UDEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'infos sur www.uel.lu

Contact presse : 26 00 91 ou press@uel.lu